



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE THERMIQUE

Groupe «*Transferts Interfaciaux*»

Journée Thématique organisée par

N. Laraqi, A. Bairi

4 décembre 2009

(Accueil à partir de 9h)

à

Espace Hamelin, 17 rue Hamelin, Paris 16 (métro Boissière ou Iéna)

Contacts thermiques avec dissipation. Théories et expérimentations.

De nombreux procédés industriels sont confrontés à la problématique des interfaces dissipatives. Ce type d'interfaces peut être rencontré lors : (i) des opérations de soudage avec décharge électrique, (ii) de l'usinage, (iii) de la mise en forme des matériaux (forgeage, laminage ...), (iv) du freinage, (v) de la transmission de puissance mécanique (engrenages ...), (vi) de la transmission de courant (caténares, relais, tubes à ondes progressives ...).

Les phénomènes mis en jeux sont complexes et nécessitent souvent la prise en compte de l'interaction de plusieurs disciplines : thermique, électrique, métallurgique, mécanique et tribologique, physicochimique, etc. L'objectif de cette journée consiste, d'une part, à mettre en évidence les difficultés posées par ces problématiques et, d'autre part, à faire un point sur l'état d'avancement des recherches dans ces domaines tant d'un point de vue théorique qu'expérimental.

Contacts: N. Laraqi: nlaraqi@u-paris10.fr, ou nlaraqi@gmail.com
B. Bourouga: brahim.bourouga@univ-nantes.fr
P. Rogeon: philippe.rogeon@univ-ubs.fr

**Le programme sera diffusé prochainement.
Il n'est trop tard pour soumettre vos contributions.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à: *Secrétariat SFT*

ENSEM – BP 160 – 54504 Vandoeuvre Cedex (fax :03 83 59 55 44)

Nom Prénom

Organisme

Adresse

conférencier.

membre SFT à titre individuel.

membre adhérent à la SFT par l'appartenance à :
(cachet et signature de la société adhérente)

non-membre de la SFT

désire s'inscrire à la journée d'étude SFT du 4 décembre 2009

conférencier : 40 Euros membre SFT: 80 Euros non-membre: 150 Euros

(ce prix inclut le repas de midi qui est organisé sur place, les pauses et les textes)

ci-joint le règlement par chèque à l'ordre de la *Société Française de Thermique*

je demande à ma société de vous adresser un bon de commande (l'inscription n'est cependant acquise que lors du renvoi de ce bulletin au secrétariat SFT)

(* rayer les mentions inutiles)

Signature :

Le repas ne peut être garanti qu'aux personnes s'inscrivant au moins 10 jours avant la rencontre